

➤ Informations du secrétaire

Suite au CE du mois d'avril et à la demande des élus, l'expertise portant sur le bilan économique de l'établissement est en cours. Le 31 mai il y aura un point d'étape avec l'entreprise et les experts. Une commission économique se réunira et examinera le rapport afin d'émettre son avis sur le bilan au CE du mois de juillet.

➤ Consultation sur le dossier chèques vacances.

Le montant des chèques vacances attribués par agent passe de 350 à 420 euros. La somme de 420 euros a été choisie car elle est un multiple de 60 pour permettre l'attribution de **E-CHEQUES VACANCES**. Ceux-permettent de financer un séjour avec des partenaires ANCV sur Internet.



Vote : Pour UNSA 6 CFDT 2- Abstention CGT 1.

➤ Informations trimestrielles de l'entreprise par monsieur Olivier FOURQUET

Les volumes de départ sont à la même hauteur que 2017, mais le nombre d'embauches et de mutations entrantes sont plus élevées qu'en 2016, ce qui permet une stabilité de la courbe des effectifs. Concernant les sous-traitants, l'entreprise va privilégier les prestations externes, pour clairement séparer l'activité de sous-traitance, même si cela n'est pas toujours facile, car les chefs de service demandent souvent pour des questions pratiques à avoir les consultants à proximité. Nous avons 4 intérimaires de plus sur 3 mois, et une progression des mises à disposition entrantes. A ce jour, il y a 66 stagiaires.

Les élus ont constaté une hausse du nombre de cadres permanents avec une stabilité des effectifs. Cela s'explique par le passage d'agents RFF au statut. Le bureau du CE s'inquiète du portage salarial et du nombre croissant de prestataires. Les élus du CE demandent au président quels sont les coûts cachés de ces prestataires, les frais de structure liés à leur présence sont-ils pris sur le budget I&P.

➤ Consultation sur les Orientations Nationales Formation

La commission a eu lieu le 4 mai. Le compte-rendu complet, résumé en séance par M. Manuel Canto Branco, sera disponible sur le site du CE.

En conclusion, la commission demande de nombreuses améliorations sur le dispositif et émet un avis favorable.

L'entreprise donne quelques précisions : C'est la FAAC 2018 qui n'aura pas lieu. Nous sommes dans une procédure de renouvellement d'appel d'offre car l'entreprise en dans une démarche de modification du contenu. Il s'agit d'étudier la pertinence des contenus et les élus seront informés des suites données.

Vote : Pour UNSA 6 CFDT 2 FO 1 - Abstention CGT 1

➤ Bilan formation

Présentation du rapport de la commission par M. Manuel Canto Branco.
En conclusion, la commission émet un avis favorable sur le bilan formation.

Quelques compléments donnés de l'entreprise : concernant le report des heures de formation 2016 sur 2017, ces heures seront bien incorporées sur 2017 avec un niveau de formation à l'identique. Interface manager est un outil qui a de bons retours et qui permet d'avoir un bon taux de réussite des EP.

Vote : Pour UNSA 6 CFDT 2 FO 1 - Abstention CGT 1

➤ Evolution de l'emploi et des qualifications. Bilan emploi par Olivier FOURQUET

La commission a eu lieu le 4 mai. Le compte-rendu complet, résumé en séance par M. Manuel Canto Branco, sera disponible sur le site du CE. Cependant il est clair que 2016 a été une année difficile.

La commission demande un report du vote au 6 juillet en attendant les résultats de la commission économique.

En complément au compte-rendu l'entreprise signale que la signature du contrat de performance est lié à la croissance du ferroviaire. Il faut que la Branche d'ingénierie ferroviaire ne se limite plus à SNCF. Cela doit permettre de promouvoir le ferroviaire en France et à l'étranger. Il y a un objectif, fidéliser les jeunes cadres, mais aussi favoriser les échanges avec le milieu ferroviaire. La question de la reconnaissance sous ses différentes formes est très importante.

M. Bernard SCHAER, président du CE, accorde un report de la consultation au mois de juillet.

➤ Bilan social par monsieur Olivier FOURQUET

En l'absence de Franck MENAY, président de la commission, le secrétaire résume les travaux de la commission qui seront disponibles sur le site du CE I&P ou sur simple demande. Au vu des éléments fournis par l'entreprise aux élus, la commission donne un avis favorable.

Quelques informations complémentaires au compte-rendu par M. Olivier FOURQUET :

Un rappel, nous avons la une première présentation du Bilan Social à la maille du périmètre CE I&P. Conformément à l'engagement de l'entreprise, partout où cela était possible il y a les chiffres 2015. Concernant les effectifs réels, l'augmentation de l'effectif réel à isopérimètre reconstitué sur les 12 mois de 2015 a demandé un travail important et permet de confirmer une croissance de l'effectif réel de 2,1% entre 2015 et 2016. L'effectif réel à fin avril 2017 (3581) a été communiqué à l'issue de la commission, il confirme que la tendance est toujours à la croissance des effectifs.

L'augmentation du nombre de salariés en CDI versus Cadre Permanent (CP) s'explique par un taux de départ en retraite de plus de 94% de CP et un taux de recrutement de 62% au CP.

L'âge moyen d'admission au CP est de 25 ans et celui en CDI de 34 ans. I&P a besoin de renforcer ses équipes par des profils expérimentés pour faire face aux nombreux départs et au creux démographique des salariés ayant entre 21 et 24 années d'ancienneté. Les profils expérimentés ont souvent plus de 30 ans et ne peuvent pas prétendre au CP, sauf pour les conditions dérogatoires. Concernant les questions sur temps partiel, le bilan annuel a été présenté en commission de suivi des accords TP et Cessation Progressive d'activité : CPA . L'entreprise a pris note du souhait de la commission d'un focus sur la pyramide des âges des plus de 55 ans. L'entreprise confirme que les mutations ne prennent en compte que les CP. Si l'on rajoute les salariés en CDI l'écart de la balance mutation entre 2015 et 2016 se réduit à moins un (-1).

Vote : Pour UNSA 6 FO 1 - Abstention CFDT 2 CGT 1

➤ Questions des élus.

Concernant DIGIDOC, des fiches pratiques et de tutoriels existent sur le site DIGIDOC, une réponse technique complète sera communiquée ultérieurement aux élus

M. Jean-Pierre POITEVIN rappelle que la documentation est vitale pour le fonctionnement de I&P.

A Saint Denis, le 26 mai 2017.

Frédéric STUNER,
Secrétaire du CE I&P

